



**STREETNET
INTERNATIONAL
RAPPORT GLOBAL
POUR 2021-2022**

SOMMAIRE

Qui sommes-nous.....	2
Notre organisation.....	3
Une brève histoire de StreetNet.....	4
Nos affiliés.....	5
Un aperçu du travail de nos affiliés.....	7
Plaidoyer pour le travail décent et pour les droits du travail.....	7
Défis et contraintes.....	11
Notre capacité financière.....	12
Nos projets.....	14
Commerce transfrontalier informel (CTI).....	14
Habiller les travailleurs de l'économie informelle en matière de la protection sociale en Afrique.....	15
Jeunes reporters sur le terrain.....	15
Nos médias et communication.....	16
Campagnes.....	16
Mentions dans la presse.....	17
Nos publications	18
Conclusion.....	19
Aller de l'avant.....	20
Rejoindre StreetNet.....	23

QUI SOMMES-NOUS

Nous sommes **StreetNet International**, une alliance mondiale de vendeurs de rue, de vendeurs de marché informels, de vendeurs transfrontaliers informels et de colporteurs, qui a été fondée en **2002**. Le 14 novembre 2022, nous avons célébré notre 20e anniversaire. Nous sommes une organisation fondée sur les membres, ce qui signifie que notre gouvernance ainsi que notre viabilité financière sont directement liées au soutien des organisations affiliées à travers le monde. **Les affiliés de StreetNet sont des syndicats, des associations, des collectifs, formels et informels, qui représentent et défendent les droits des vendeurs de rue.**

Les vendeurs de rue font partie d'une très large catégorie des travailleurs de l'économie informelle. **L'économie informelle, ou secteur informel, est définie comme l'ensemble diversifié d'activités économiques qui ne sont pas soutenues par l'État, comprenant des petites entreprises non enregistrées jusqu'aux différents types d'activités rémunérées dans des emplois précaires.** Selon les statistiques de WIEGO (« Femmes dans l'économie informelle : mondialisation et organisation » / Women In Informal Economy Globalizing and Organizing), l'économie informelle représente plus de 60 % de la main-d'œuvre mondiale. Le concept s'appliquait à l'origine au travail indépendant dans de petites entreprises non enregistrées. Il a été élargi pour inclure les activités rémunérées dans les emplois précaires.



Vendeur de rue à Dakar, Sénégal, 2022. Photo de Marta Moreiras.

Notre organisation

StreetNet a été fondée à Durban, en Afrique du Sud, et depuis sa création, elle a été poussée vers l'avant par une direction représentant des organisations de base fondées sur leurs membres, principalement du Sud global. La structure de gouvernance reflète à la fois la diversité géographique de nos membres et les valeurs démocratiques défendues par l'alliance.

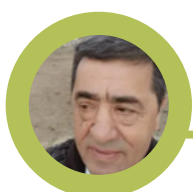


Membres et personnel du Conseil International de StreetNet à Accra, Ghana, 2022.

Notre organe directeur suprême est le **Congrès international**. Il est composé de délégués de chaque organisation et se réunit tous les quatre ans pour élire le **Conseil International** qui, à son tour, est composé de 11 représentants élus, plus le président et le vice-président, le secrétaire et le trésorier. De plus, la structure de l'alliance comprend le **Comité Exécutif**, une sous-structure du conseil, qui est composé de sept membres et se réunit trimestriellement. Tout au long de son histoire, nous avons toujours promu **le leadership des femmes ainsi que l'inclusion des jeunes dans les processus démocratiques**. Par sa constitution, **au moins 50 % des membres du Conseil international doivent être des femmes**.

Notre structure comprend aussi des points focaux régionaux pour chacune des **cinq macro-régions** où ils opèrent : en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, en Afrique du Sud et Afrique de l'Est, en Asie, aux Amériques, en Europe de l'Est et en Asie centrale. Notre bureau est basé à Durban, en Afrique du Sud, mais notre personnel travaille à distance depuis différentes régions du monde. Notre personnel est dirigé par la coordinatrice internationale, chargée de la mise en œuvre des activités au niveau mondial. Le personnel comprend par ailleurs des organisateurs régionaux pour chaque région, une équipe administrative et financière, l'équipe des médias et communication, ainsi que des consultants spécialisés sur des questions telles que la protection juridique, le droit du travail et le plaidoyer.

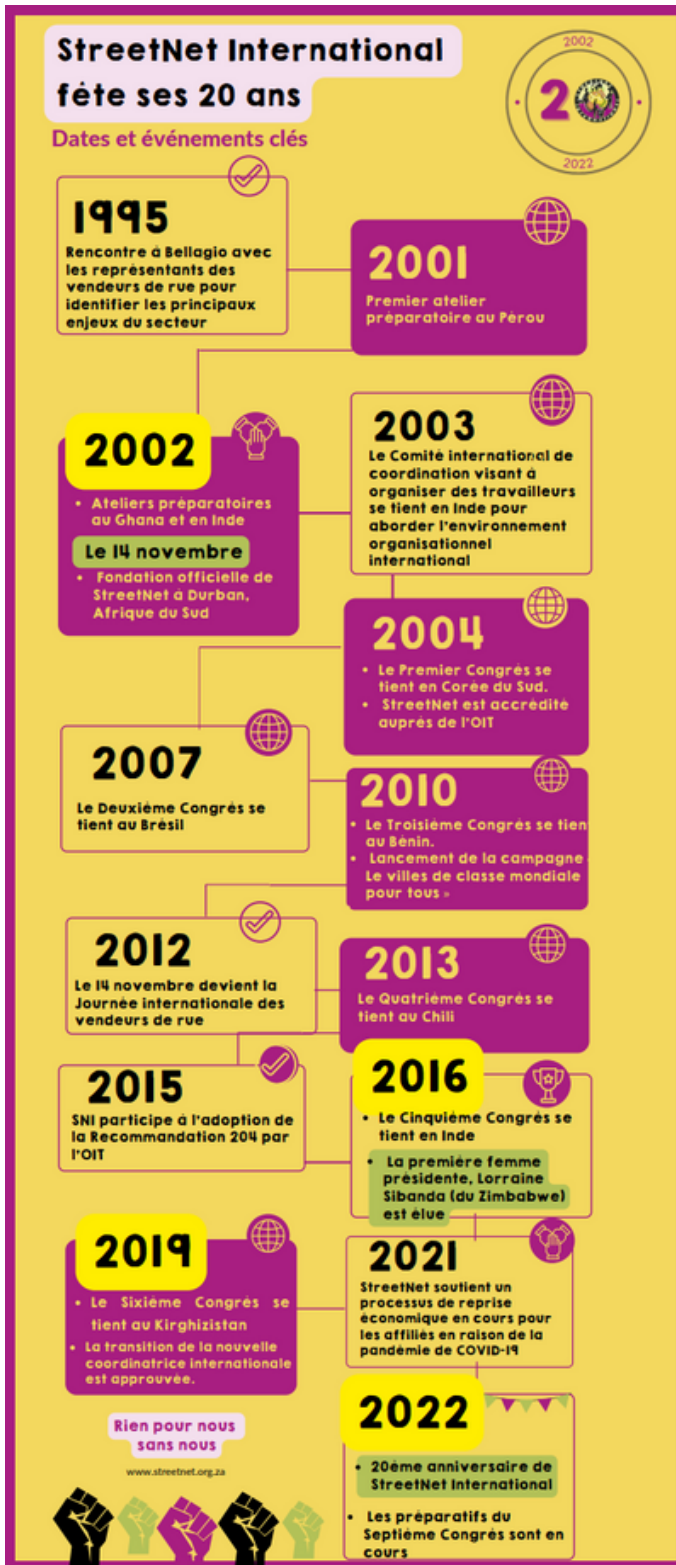
StreetNet s'engage dans le travail de plaidoyer, de communication et de couverture médiatique mondiale, ainsi que dans des activités d'éducation des travailleurs, des campagnes mondiales de sensibilisation aux droits des travailleurs de l'économie informelle, des analyses sur les politiques. Elle maintient divers canaux de communication entre les affiliés sur le terrain, notre leadership mondial et notre équipe.



Pour moi, StreetNet est l'alliance internationale la plus démocratique et la plus transparente, qui fixe des objectifs nobles, tels que la protection des droits sociaux et du travail de millions de citoyens dans le monde.

Jamaladdin Ismayiliov | Secrétaire de StreetNet | Xhidmat-ISH, Azerbaïdjan

Une brève histoire de StreetNet



En 20 ans de son existence, depuis la première réunion des représentants des vendeurs de rue à Bellagio, en Italie, en 1995, StreetNet a déjà beaucoup accompli.

La Coordinatrice internationale fondatrice, Mme Pat Horn, et l'Association indienne des femmes exerçant une activité indépendante (SEWA), ainsi que d'autres partenaires clés et des leaders ouvriers du monde entier, ont joué un rôle déterminant dans la création de StreetNet.

Depuis notre fondation en 2002, nous n'avons cessé de croître. Lors de notre premier Congrès en 2004, il n'y avait que treize organisations présentes, mais aujourd'hui, nous comptons plus de 50 affiliés.

Notre engagement en faveur du leadership des femmes au fil des ans, a finalement abouti à l'élection de la première femme présidente, Mme Lorraine Sibanda du Zimbabwe, en 2016.

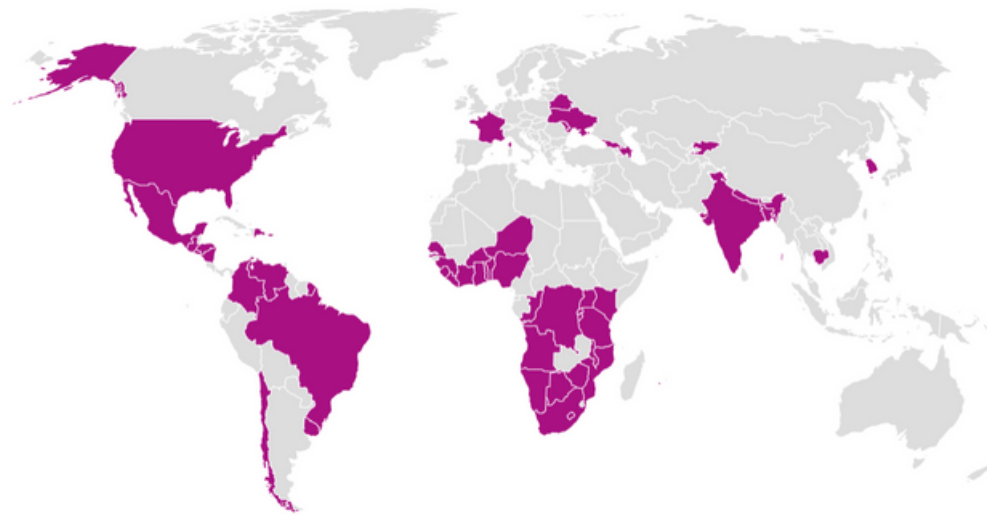


En tant que membres de StreetNet International, nous sommes fiers de dire que nous avons continué à représenter ces travailleurs. Nous continuerons d'exiger l'élargissement de la protection sociale et d'autres droits pour ces travailleurs pour qu'en fin de compte, nous puissions parvenir à un travail décent pour tous !

Lorraine Sibanda, Présidente de StreetNet | ZCIEA - Zimbabwe

Nos affiliés

Conformément au registre de nos affiliés de 2021, nous représentons **663 926 membres de 57 organisations dans 51 pays**. La plupart de nos organisations affiliées se trouvent en Afrique, mais nous avons aussi des membres dans les Amériques, en Asie et en Europe.



Voir tous les membres de StreetNet sur notre site Web : <https://streetnet.org.za/role/member/>

Membres

Il y a eu une diminution du nombre total de membres de StreetNet International que nous comprenons comme étant liée à la crise de Covid-19. Cette crise globale a fortement affecté la capacité organisationnelle des affiliés. La diminution a été plus intensément perçue dans la région de l'Afrique australe et orientale, qui a connu une baisse importante du nombre de membres, passant de 275 062 en 2020 jusqu'à 230 550 en 2021. La région des Amériques a également vu une diminution du nombre de membres (qui est passé jusqu'à 92 575, bien qu'en 2020, il y ait eu 98 117 membres enregistrés). L'Asie a aussi connu une forte baisse (33 044 membres contre 61 480 membres inscrits en 2020), en raison de la diminution des membres chez notre filiale indienne SEWA (50 000 en 2020 contre 21 000 membres seulement en 2021). Cependant, d'autres affiliés asiatiques, telles que IDEA (Cambodge) et NEST (Népal), ont signalé une augmentation du nombre de leurs membres.

Il faut également noter que le nombre de membres de la région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale a augmenté à 271 092 membres, malgré la perte importante de 20 000 membres (chez FIWON, notre affilié nigérian). En Europe et en Asie centrale, il y a aussi eu une légère augmentation du nombre de membres (de 36 223 jusqu'à 36 665), qui est principalement liée à l'affiliation d'une nouvelle organisation française, l'Association d'AMELIOR.

Le rôle des femmes, des jeunes et les futurs défis

Les femmes constituent la majorité chez StreetNet International – jusqu'à 66 % du total de ses membres.

Malheureusement, seulement 62 % des postes de direction sont occupés par des femmes.

Contrairement aux années précédentes, lorsque la plupart des organisations ne présentaient pas de données désagrégées, maintenant, on voit de plus en plus d'affiliés qui rapportent une augmentation du nombre de jeunes, ce qui nous permet d'estimer que leur nombre s'élève à **36 % du nombre total de membres de StreetNet.**



Le simple fait de pouvoir revendiquer et mener des actions de plaidoyer en faveur de ces femmes, à tous les niveaux du gouvernement, est une source de fierté pour moi malgré toutes les difficultés que je rencontre.

Annie Diouf | Trésorière de StreetNet | CNTS - Sénégal

La démocratie interne comme valeur fondamentale

Garantir la démocratie interne est pour nous une préoccupation majeure. La plupart de nos affiliés ont tenu leur Assemblée générale, leur Congrès et leur Conférence dans les délais impartis et exercent actuellement leur mandat, ou sont sur le point de tenir leur Congrès. Cependant, un nombre important d'affiliés ont dû reporter leurs processus démocratiques prévus en raison de la pandémie de Covid-19. Dans ces cas, les organisations ont prévu de tenir leurs congrès en 2022 ou dans les années à venir.

Assurer les processus de diligence raisonnable et la gouvernance démocratique de l'organisation, à chaque niveau de son fonctionnement, fait par ailleurs partie du programme quotidien de StreetNet.

Ceux qui font la base de StreetNet et comment les membres s'identifient-ils ?



Parmi les appellations prédominantes par lesquelles les membres désignent eux-mêmes figurent les vendeurs de rue (le terme le plus utilisé), suivis des vendeurs de marché, les travailleurs exerçant une activité indépendante ou les travailleurs indépendants, les travailleurs du secteur informel et les petits entrepreneurs (ou les chefs de petites entreprises). La terminologie est importante dans le renforcement de nos efforts de plaidoyer et dans l'amélioration de la représentation et de la reconnaissance de nos membres. Son bon choix permet de souligner l'appartenance de ces derniers à la classe ouvrière.

UN APERÇU DU TRAVAIL DE NOS AFFILIÉS

Nous présentons un aperçu du travail de nos affiliés sur le terrain, en nous concentrant sur les domaines clés du développement, du plaidoyer et des droits de l'Homme et des travailleurs, qui sont prioritaires pour StreetNet. Cet aperçu est basé sur leurs réponses qui concernent les activités menées en 2021.

Plaidoyer pour le travail décent et pour les droits du travail

Maintenir le dialogue avec les pouvoirs publics

Les négociations avec les pouvoirs publics ont été menées aux niveaux national et local. Ces négociations portaient principalement sur le **droit de travailler dans les espaces publics** avec des licences abordables, sur les conditions de travail dignes et sur la nécessité de mettre fin à la criminalisation de la vente ambulante. Au cours de ces négociations, la nécessité de faire le travail visant à améliorer la législation et les accords garantissant **les droits des travailleurs qui exercent leurs activités de la vente de rue, ainsi qu'une protection sociale et juridique** comme approche intégrée de la formalisation, a été constamment répétée. **Les affiliés ont aussi travaillé en matière de la sécurité alimentaire, du soutien économique et ont mené des campagnes de vaccination et de prévention pour amortir l'impact de la Covid-19.**

Améliorer les droits des vendeurs de rue

Plusieurs organisations ont signalé des difficultés dans leurs pays respectifs. Celles-ci comprenaient **la détérioration des conditions de vie, l'augmentation de la violence et de la persécution, le manque de reconnaissance et de réglementation, une législation préjudiciable et l'exclusion du cadre juridique des droits du travail.** Cependant, il y a eu aussi des réalisations et des avancées significatives en matière de planification urbaine, de fourniture par les pouvoirs publics d'espaces de travail, de licences et d'inclusion des vendeurs de rue, d'accès aux allocations de revenu de base et aux programmes d'assistance contre la Covid-19, de réduction du harcèlement policier dans certaines régions, ainsi que d'inscription des membres pour garantir l'accès à la protection sociale.




StreetNet fournit des outils qui permettent de s'organiser et de rechercher le soutien et la solidarité dont les vendeurs de rue ont besoin partout dans le monde. Ensemble, nous pouvons aller plus loin .

Alberto Santana | Vice-président de StreetNet | FUTTINCO - République dominicaine

Le progrès en matière de la mise en œuvre des instruments de l'OIT affectent les vendeurs de rue : Recommandation 204 et Convention 190


Selon certains rapports, les processus de mise en œuvre des instruments de l'OIT, lancés avant la pandémie, reprennent et les gouvernements se sentent davantage contraints de mettre en œuvre ces instruments. Cependant, un grand défi est le manque d'information et d'éducation en matière de ces instruments juridiques de l'OIT. Parmi les progrès signalés figurent **la création de plateformes de Recommandation 204 visant à simplifier l'octroi des licences commerciales et à améliorer le régime fiscal aux entreprises ; l'inscription des travailleurs de l'économie informelle dans les régimes de sécurité sociale ; la mise en œuvre plus de politiques gouvernementales visant à lutter contre le harcèlement sexuel ; la ratification par certains pays de la Convention 190 de l'OIT ; la construction de marchés, etc.**

Recommandation 204




Elle comprend 12 principes directeurs visant à soutenir une formalisation progressive de l'économie informelle, à promouvoir l'inclusion économique des travailleurs, à reconnaître les droits fondamentaux de tous les travailleurs, à favoriser l'esprit d'entreprise et la création de coopératives ainsi qu'à contribuer au travail décent, au dialogue social et à la participation civique.

Convention 190



Elle reconnaît le droit de chacun à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement, y compris la violence et le harcèlement fondés sur le genre, et donne la priorité aux évaluations sensibles au genre. Nous devons planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer toutes les interventions de nos organisations pour nous assurer qu'elles permettent une liaison efficace avec les bailleurs de fonds internationaux et les organisations partageant les mêmes idées pour obtenir leur soutien dans la mise en œuvre des activités qui font aboutir aux résultats souhaités pour nos membres et pour les travailleurs de l'économie informelle en général.

Recommandation 206



Il s'agit d'un instrument non contraignant, complémentaire à la Convention 190, qui vise à promouvoir la reconnaissance effective du droit de négociation collective à tous les niveaux comme moyen de prévenir et de combattre la violence et le harcèlement et, dans la mesure du possible, d'atténuer l'impact de la violence domestique dans le monde du travail.

Le progrès en matière du Nouveau programme pour les villes (Nouvel agenda urbain)

Quelques affiliés ont fait état d'une nouvelle planification urbaine, mise en œuvre avec la participation des vendeurs de rue et avec l'inclusion des affiliés dans les politiques urbaines. **Néanmoins, en général, les défis dans ce domaine sont liés à la sensibilisation au Nouveau programme pour les villes, tant au niveau des membres de StreetNet qu'au niveau des responsables des pouvoirs publics.**

Le nouvel agenda urbain

Le programme des Nations Unies qui relie l'urbanisation durable et la création d'emplois, les opportunités de subsistance et l'amélioration de la qualité de vie. Il insiste sur l'intégration de tous ces secteurs dans chaque politique et stratégie d'aménagement ou de renouvellement urbain et alimente le processus de mise en œuvre des objectifs du développement durable (ODD).



Le processus/la politique d'octroi de licences aux vendeurs de rue ou la planification urbaine inclusive

Des mesures restrictives ont été mises en place dans de nombreuses villes en raison de la COVID-19, empêchant ainsi les vendeurs de rue de travailler. **Peu d'affiliés ont déclaré être inclus et pouvoir participer à la planification et à la définition de l'espace public, ainsi qu'aux politiques publiques sur le droit à la ville et sur le travail décent** (ce qui pourrait inclure, par exemple, l'octroi de licences aux vendeurs de rue et/ou leur inclusion dans la planification urbaine ou dans le système de protection sociale).

Inclusion des vendeurs informels dans le système de sécurité sociale/assistance Covid-19

Quelque de nos affiliés ont signalé que les vendeurs de rue sont ou ont été récemment inclus dans le système de sécurité sociale et ont reçu l'accès aux fonds publics et à l'assistance de l'État liés à la pandémie de Covid-19. De nombreux rapports font état de discussions sur l'inclusion des travailleurs de l'économie informelle dans le système de sécurité sociale dans quelques pays. **L'inscription de cette question à l'agenda public dans un grand nombre de pays démontre un progrès important en la matière. Cependant, la majorité des affiliés ont signalé l'inexistence d'une sécurité sociale pour les travailleurs de l'économie informelle en plus du manque de progrès satisfaisant en la matière et l'existence de cotisations inabordables pour les travailleurs indépendants. Il faut aussi noter que l'accès aux services publics est souvent assimilé par la plupart des affiliés à l'accès au système de sécurité sociale.**

Le progrès réalisé par les organisations en 2021 en matière de défense des intérêts de leurs membres

Beaucoup de nos organisations affiliées ont mené des actions de plaidoyer aux niveaux municipal et national, en investissant dans la mobilisation et en bâtissant des alliances stratégiques pour proposer, approuver et mettre en œuvre une législation qui défendrait les droits des vendeurs de rue et pour arrêter la criminalisation de notre travail et les politiques régressives. En outre, elles ont investi dans le travail de renforcement des capacités internes, largement financé par les programmes de relance économique, lancés par StreetNet, ainsi que dans le renouvellement des structures de direction. Les affiliés ont développé des actions de formation, des séminaires et des ateliers sur la négociation collective, sur le dialogue social, sur la communication institutionnelle, sur la gestion des conflits internes, sur la prévention de la COVID-19 et d'autres maladies. Ces activités comprenaient par ailleurs des actions de secours Covid-19, des projets de génération de revenus et d'octroi de crédits accessibles, le travail de recrutement et d'organisation, la communication, les campagnes et les actions de sensibilisation des médias.

Principales alliances et alliés de nos membres

Les principales alliances signalées par les affiliés comprennent les alliances avec d'autres organisations et avec des coalitions de vendeurs de rue, des organisations et des réseaux de travailleurs de l'économie informelle, des syndicats, des centrales et des comités syndicaux, des organisations et des réseaux de la société civile, des mouvements sociaux, des acteurs de la coopération internationale et des bailleurs de fonds, des parlementaires, ainsi qu'avec divers départements gouvernementaux et institutions, et organismes du secteur privé. **StreetNet et WIEGO** ont également été mentionnés par nos affiliés comme leurs principaux alliés.

Affiliés et leurs principales alliances



Défis et contraintes

Les principaux défis et préoccupations rencontrés en 2021 par nos affiliés étaient des **problèmes structurels** liés à la pandémie de Covid-19, tels que les mesures de santé publique, la maladie et la mort de plusieurs leaders ; les confinements qui les ont empêchés de travailler et de s'organiser ; le défi de la reprise économique ; la vulnérabilité économique ; la perte de capital et d'emploi ; la relance et le démarrage des activités économiques des membres, ainsi que le besoin urgent de ressources permettant aux membres d'assurer leurs moyens de subsistance. En outre, certains affiliés, dans leur contexte national, ont été confrontés à des conflits, à des changements de gouvernement et à des pratiques anti-associatives du gouvernement qui ne permettaient pas la tenue de réunions locales. Nos organisations affiliées ont aussi souligné la détérioration des conditions de travail, la pollution environnementale des marchés et les catastrophes naturelles comme des problèmes structurels.

En matière de **plaidoyer**, nos affiliés ont dû faire face au manque d'inclusion des travailleurs indépendants dans les systèmes de sécurité sociale et la non-reconnaissance de leurs droits dans la législation du travail, ainsi que la difficulté à approuver une législation qui défendrait les droits des vendeurs de rue actifs, à dialoguer et à obtenir l'engagement du pouvoir public. En outre, les affiliés ont dû faire face à des groupes d'opposition qui s'opposent aux droits des vendeurs de rue et font pression sur eux alors que ces derniers luttent pour défendre leurs droits, la stabilité de leurs postes de travail, et pour réglementer et mettre en œuvre des politiques publiques. Dans plusieurs pays, l'existence des lois pénalisantes, la perte constante de marchandises, les expulsions et le harcèlement des autorités étaient une réalité quotidienne.

Au **niveau organisationnel**, nos affiliés ont dû résoudre des problèmes liés à la faiblesse interne de gérer, de mener des actions de formation et de négociation, de communiquer et de collecter des fonds. Parmi les autres problèmes rapportés par nos affiliés, figurent l'instabilité interne, le manque d'unité (la désintégration) parmi les acteurs/organisations de l'économie informelle pour une voix unie et forte, le manque de fonds, la réduction du nombre de membres et le paiement des cotisations, l'apathie du leadership et la difficulté à établir un contact direct avec les vendeurs de rue pour mener des programmes éducatifs.



Vendeurs du marché de Phnom Penh, Cambodge, 2022. Photo d'Enric Català.,

NOTRE CAPACITÉ FINANCIÈRE

Actuellement, StreetNet a une capacité financière stable. En 2021, nous avons reçu une nouvelle subvention de 5 ans de la part de la Fondation Ford, qui est administrativement gérée conjointement par notre partenaire WIEGO. Cette subvention porte principalement sur la **durabilité et le développement de StreetNet à tous ses niveaux de fonctionnement et de soutien.** Par conséquent, notre priorité actuelle est d'assurer la durabilité de StreetNet et de nos affiliés à tous les niveaux.

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES DE FINANCEMENT



FORD
FOUNDATION



Sida



OPEN SOCIETY
FOUNDATIONS



OXFAM

Au cours des années 2021 et 2022, nous avons par ailleurs reçu deux autres subventions de la part de la Fondation pour une société ouverte (Open Society Foundation - OSF), une **subvention d'urgence** et une **subvention de fonds de base pour le projet sur le commerce transfrontalier**, qui s'est terminé en décembre 2022.

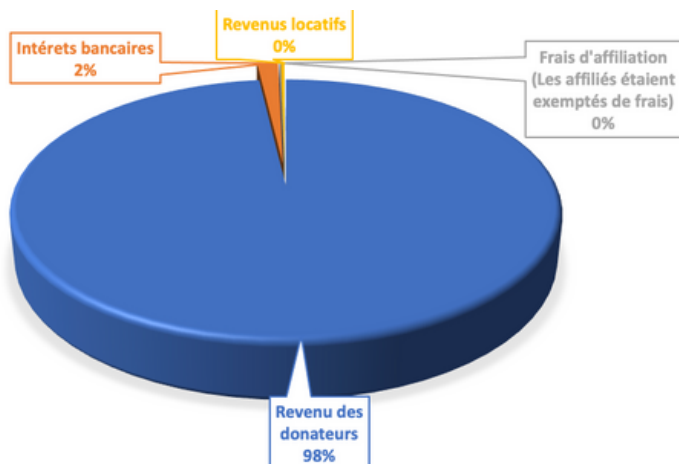
La subvention d'urgence nous a aidés à **renforcer la capacité interne et la communication** au sein de StreetNet, à développer notre site Web et à faire d'autres productions médiatiques. Tous les affiliés de StreetNet ont eu l'opportunité de bénéficier du **soutien d'urgence pour mettre en œuvre les propositions de leurs pays sur les plans de relance économique** comme moyen de faire face aux impacts négatifs de la pandémie de Covid.

De plus, actuellement, nous sommes aussi **financés par SIDA - Agence suédoise de coopération internationale au développement**, jusqu'en mars 2023, avec une forte probabilité de démarrer un nouveau cycle de projet de 4 ans en avril 2023.

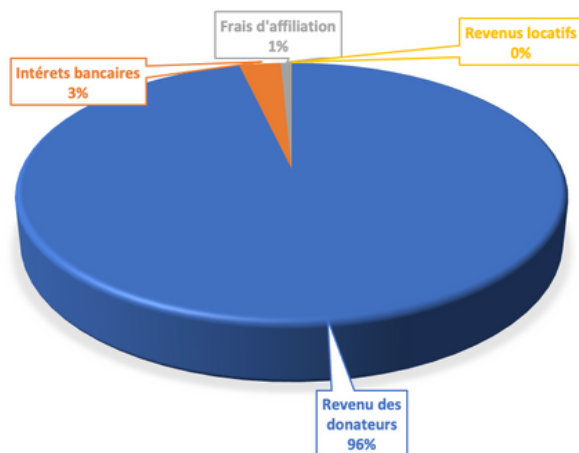
Nous avons par ailleurs finalisé nos arrangements administratifs pour un **nouveau projet de cycle de 5 ans avec OXFAM-Belgique (2022-2026), qui continuera à se concentrer sur trois pays de la région de l'Asie du Sud-Est.** Cela ouvrira à StreetNet un partenariat stratégique et un grand potentiel d'extension de StreetNet en Asie. Vous trouverez ci-dessous le décompte des charges et des produits pour les années 2021 et 2022.

Sources de produits financiers

2021

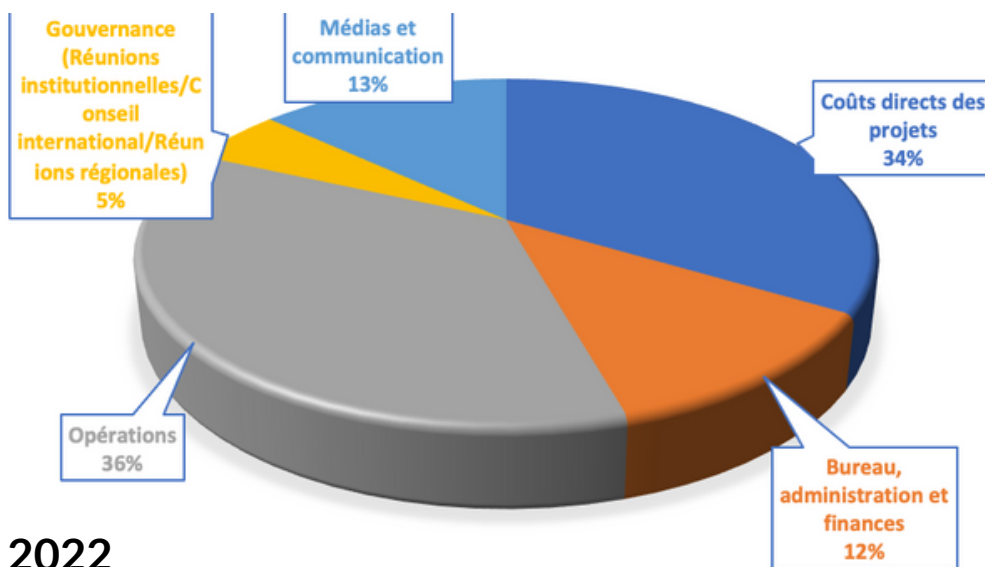


2022

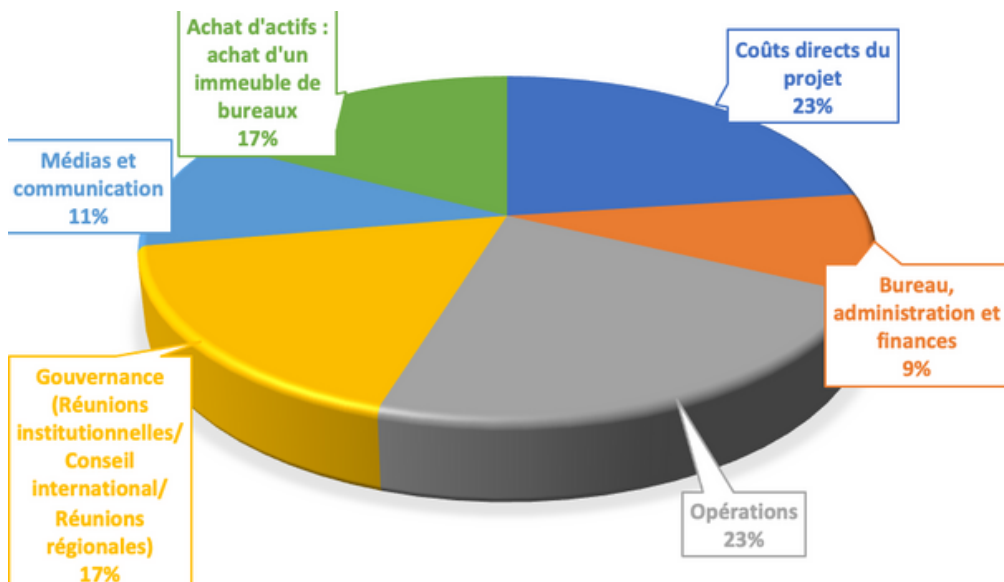


Charges

2021



2022



NOS PROJETS

Commerce transfrontalier informel (CTI)

Tout au long de 2020 et 2022, StreetNet International développait un projet pour donner aux organisations affiliées en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale les moyens de défendre et de négocier les droits des vendeurs transfrontaliers informels.



Commerçants transfrontaliers informels à la frontière du Sénégal et de la Guinée, 2021. Photo du jeune reporter Djenabou Sow.

StreetNet International a développé un programme spécial de formation et a organisé une série de webinaires entre mars et juin 2021 pour discuter en profondeur du sujet du commerce transfrontalier informel avec ses affiliés en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, l'une des régions où cette forme du commerce informel est largement répandue.

L'objectif des webinaires était d'inciter nos affiliés à explorer les questions du commerce transfrontalier, en leur permettant d'identifier les problèmes transnationaux et transversaux que différents syndicats et associations de divers pays pourraient avoir en commun, ainsi que de déterminer leurs particularités et leurs différences.

Une fois que la série de webinaires a été terminée, les affiliés de StreetNet ayant des frontières communes ont été invité à travailler ensemble pour mettre leurs connaissances acquises en pratique, au cours des actions de plaidoyer et de négociation, améliorant ainsi les conditions et les politiques pour les vendeurs informels transfrontaliers. Les rapports disponibles sur le site Web de StreetNet partagent les expériences de négociations et de plaidoyer des affiliés, ainsi que des résultats obtenus.

Le projet a été mis en œuvre grâce à la coopération avec les partenaires de StreetNet, notamment SACBTA (Association sud-africaine du commerce transfrontalier), CSI Afrique (organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale), OTUWA (Organisation des Syndicats d'Afrique de l'Ouest) et ATUMNET (Réseau syndical africain des migrations).

Définition du commerce transfrontalier informel

Le commerce transfrontalier informel est le commerce entre pays voisins effectué par de petits commerçants (vendeurs) vulnérables, généralement non enregistrés. En règle générale, il s'agit d'un commerce de proximité impliquant le déplacement de produits entre des marchés proches de la frontière.



Habiliter les travailleurs de l'économie informelle en matière de la protection sociale en Afrique

En collaboration avec notre partenaire WIEGO, nous avons réalisé un projet visant à renforcer la sécurité sociale dans les pays africains. Le projet consistait en une formation sur le plaidoyer pour la protection sociale, qui a été dispensée en ligne en français et en anglais pour un total de 33 participants (19 anglophones et 14 francophones).



Participants à la visite d'exposition, Nairobi, Kenya, 2022.

Le projet comprenait par ailleurs la recherche et la publication d'une série d'études de cas (sur le Togo, sur le Nigeria et sur l'Ouganda) de coopératives de protection sociale dirigées par des travailleurs (la publication que l'on peut également trouver sous forme de podcast), et une série de visites exploratoires pour les affiliés pour leur apprendre les meilleures pratiques les uns des autres. L'une de ces visites prévues a eu lieu à Nairobi, au Kenya, en octobre 2022.



La protection sociale est très importante pour les travailleurs de l'économie informelle, non seulement au Kenya, ou non seulement en Afrique, mais dans le monde entier.

Anthony Kwache | KENASVIT, Kenya

Jeunes Reporters sur le Terrain

Le projet « Jeunes reporters sur le terrain » a été officiellement lancé en juin 2021 pour 11 participants de 11 affiliés de SNI, issus des pays et continents différents. Jusqu'en décembre 2021, les jeunes reporters ont suivi des formations en ligne sur la communication et ont rendu compte des activités des vendeurs de rue et de leurs organisations.

En 2022, les jeunes reporters, désormais dotés de nouvelles compétences, ont aidé à développer la communication de leurs propres organisations et ont collaboré avec l'équipe de StreetNet chargée des médias et de communication.



La communication n'est pas seulement utile pour le secteur formel, mais aussi pour l'économie informelle, surtout en Afrique

Djenabow Sow | Jeune Reporter sur le Terrain | CNTG - Guinée

NOS MÉDIAS ET COMMUNICATION

Nous avons identifié les médias et la communication comme un domaine prioritaire pour le développement de notre organisation mondiale. En 2021-2022, nos initiatives en matière de médias et communication comprenaient les actions suivantes :

- Lancement d'un nouveau site web pour StreetNet International
- Création d'une banque d'images, avec la contribution de photographes professionnels du Brésil, du Sénégal, d'Afrique du Sud et du Cambodge
- Lancement de nouveaux canaux de communication, comme une chaîne YouTube, Instagram et un canal de diffusion sur WhatsApp
- Développement de formations en communication pour les affiliés, telles que les formations sur les médias sociaux
- Création de supports de communication institutionnelle, dont une vidéo institutionnelle et une brochure.
- Sensibilisation à la presse et aux médias mondiaux, qui comprenait l'organisation d'un webinaire avec des vendeurs de rue, des professionnels de la communication des affiliés et des journalistes professionnels sur la manière de représenter les vendeurs de rue dans les médias.

L'équipe chargée des médias et de la communication est désormais composée de trois personnes et continue de travailler pour assurer une communication visuelle, de qualité et constante entre les affiliés et le personnel, la direction et les membres, ainsi qu'avec le public externe.

Campagnes

Nous menons régulièrement des campagnes pour marquer les dates importantes des droits des vendeurs de rue. En 2021 et 2022, nous avons organisé des campagnes à l'occasion des journées suivantes :

- Journée internationale de la femme
- Journée internationale du travail
- Journée mondiale du travail décent
- Octobre urbain



Cependant, notre campagne la plus importante de l'année est celle qui a été organisée à l'occasion de la Journée internationale des vendeurs de rue. Cette année, elle a coïncidé avec l'anniversaire de StreetNet, célébré le 14 novembre. En 2022, avec nos affiliés du monde entier, nous avons aussi célébré notre 20e anniversaire.

Mentions dans la presse

En 2021 et 2022, StreetNet a été citée dans les médias suivants :

- *hələ də həllini tapmayan problemlər*, November 2022;
- *STREETNETINTERNATIONAL - 20 ЛЕТ!, ВЫШКА-94*, November 2022;
- *В Азербайджане намерены развивать уличную и рыночную торговлю*, Mir Azerbaijan, November 2022;
- *Secteur informel : La FAINATRASIT commémore les 20 ans de Streetnet International sous le signe de la protection sociale*, Le Tabloid, November 2022;
- *RS estará representado em encontro continental de ambulantes, camelôs e feirantes*, Brasil de Fato, May 2022;
- *“There is no women movement without informal economy workers”*, by Angelique Katani Kipulu, Equal Times, March 2022;
- *Lay-offs contribute to informal sector growth*, The Namibian, February 2022
- *“Street vendors are essential workers: where are our rights?”*, by Lorraine Sibanda, Euronews, December 2021;
- *Meet the Women Leading the Global Fight for Workers’ Rights in the Informal Economy*, Time, November 2021;
- *Battered by crises, working women in developing countries demand inclusion*, CGTN, November 2021;
- *More than 2 billion workers make up the informal economy*, The Guardian, November 2021.

NOS PUBLICATIONS

StreetNet International a travaillé sur plusieurs publications et produits médiatiques, au cours de la période 2021-2022. Nous en avons sélectionné quelques-uns parmi les plus significatifs.

- Bande dessinée - Luttes pour nos droits - nous avons besoin d'une protection sociale maintenant !
- Commerce transfrontalier informel - Expériences d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale
- L'importance de la vaccination pour les travailleurs informels et les vendeurs de rue
- Bonnes pratiques - Comment améliorer les conditions du commerce transfrontalier ?
- Rapport - Mobilisation pendant la pandémie de Covid
- Brochure institutionnelle présentant StreetNet International
- Permettre la protection sociale dans l'économie informelle : leçons tirées des régimes dirigés par les travailleurs au Nigeria, en Ouganda et au Togo, conjointement avec WIEGO
- Reconstruire avec les femmes : Amplifier leurs voix dans la reprise de l'Ukraine, conjointement avec Cities Alliance et WIEGO



CONCLUSION

En regardant la situation de nos affiliés, on peut voir que le manque de droits des travailleurs, ainsi que de leur reconnaissance en leur qualité continuent à être une réalité pour les vendeurs de rue et de marché - et cela reste la base de leurs actions. Malgré cela, beaucoup de choses ont été réalisées. **Grâce aux efforts inlassables de nos affiliés et de StreetNet, on peut d'ores et déjà voir des résultats dans les espaces décisionnels qui concernent la vente ambulante.**

La lutte des vendeurs de rue aux niveaux municipal et national a fait preuve de maturité et commence à porter ses fruits avec des politiques publiques débattues publiquement et, dans quelques cas, mises en œuvre.

Les organisations font preuve d'un **regard plus affirmé sur ce qu'il faut faire en interne pour organiser et mobiliser les vendeurs de rue** (recrutement, formation, communication interne, mobilisation), **sur la façon d'agir par rapport à leurs homologues ayant un pouvoir de décision** (plaidoyer, négociation, mise en réseau, communication externe) et sur **ce qu'il faut exiger**, avec des agendas établis, des lignes directrices définies et des propositions capables d'améliorer les conditions de vie et de travail de nos membres. On constate aussi que les **leaders des organisations affiliées sont très attentifs aux propositions de lois régressives qui imposent plus d'obstacles à la vente ambulante et agissent promptement contre ces tentatives de recul.**

Une formation spéciale de renforcement des capacités pour les femmes leaders et militantes a joué un rôle essentiel dans le renforcement de la confiance des femmes qui se sentaient habilitées à négocier avec les agences gouvernementales locales et nationales et à parler directement au nom des vendeuses en soulevant leurs propres préoccupations.

Le travail des affiliés a été considérablement touché par la pandémie de COVID-19, voilà pourquoi ils se sont plus concentrés sur la mise en œuvre des plans de relance économique. Par rapport à 2020, les moyens de subsistance des vendeurs de rue se sont quelque peu améliorés avec la suspension des confinements, mais cela reste un problème majeur. **La vulnérabilité, les dégâts économiques et les pertes d'emplois subis par les vendeurs de rue pendant les moments les plus graves de la pandémie, n'ont pas encore été récupérés.** Pour cette raison, il est au cœur de la préoccupation des organisations affiliées et leurs membres de construire des moyens pour réactiver économiquement les vendeurs de rue, pour créer des mécanismes de renforcement économique de manière solidaire et coopérative, y compris grâce à des subventions gouvernementales, pour récupérer leur base de membres diminuée et restructurer leur capacité organisationnelle après l'impact généré par la pandémie.

La pandémie de Covid-19 a mis en évidence le fait que les vendeurs de rue et les vendeurs des marchés informels ne sont, pour la plupart, pas couverts par les systèmes de protection sociale, et que cela les place dans une situation de risque et de vulnérabilité totale. Ces dernières années, cette situation a **conduit les organisations à canaliser leurs efforts de plaidoyer vers la négociation avec leurs gouvernements pour inclure les travailleurs de l'économie informelle dans les systèmes de sécurité sociale. Cela a également conduit les gouvernements à ouvrir davantage d'espace de dialogue sur l'expansion des systèmes de sécurité sociale pour les travailleurs engagés dans l'économie informelle.**



StreetNet a grandi au cours des dix dernières années. Ce qui a été fait jusqu'à présent peut déjà montrer que l'avenir aura un impact positif.

Jeanette Nyiramassengesho | Membre du Comité exécutif | SYTRIECI - Rwanda

Aller de l'avant

Malgré les évolutions positives, nous sommes toujours confrontés à bon nombre des mêmes défis : manque de reconnaissance, manque de droits, manque de réglementation, exclusion des systèmes de sécurité sociale, harcèlement, expulsions et violences, et manque de capitaux pour relancer les entreprises après une crise économique.

Nous devons encore améliorer notre travail en matière du Nouveau programme pour les villes (NUA) et des instruments de l'OIT relatifs à la vente ambulante, tels que Recommandation 202, Recommandation 204 et Convention 190. Les affiliés ont signalé qu'il y a très peu d'informations sur ce sujet, et qu'il y a un grand besoin de former les membres sur ce que sont les instruments et comment ils peuvent aider le travail de plaidoyer au niveau des pays. De plus, selon les affiliés, les instruments ne sont généralement pas mentionnés ou connus des autorités des pays, ce qui reflète le fait qu'ils ne figurent pas dans l'agenda public.

Le travail avec les vendeurs transfrontaliers informels (VTI) a pris une plus grande proportion alors que StreetNet mettait en œuvre des projets dans les régions africaines pour former des leaders sur ce sujet. Le travail a permis à de nombreux affiliés de négocier avec des responsables gouvernementaux et a ouvert la voie à un travail conjoint très productif et aux premières étapes de la négociation et de la campagne. Malgré les nombreux défis auxquels sont confrontés les VTI, il était impressionnant de noter qu'après le développement du travail transfrontalier, des négociations sont en cours avec la participation d'affiliés des deux côtés de la frontière et que les gouvernements proposent des politiques et/ou des protocoles d'accord pour permettre des conditions de travail qui simplifient les échanges transfrontaliers.

La demande des affiliés relative à l'éducation et aux conseils de StreetNet en matière de formation, de plaidoyer, de communication et d'organisation est unanime. De fréquentes demandes de visites d'échanges entre organisations, dont l'objectif est de connaître les stratégies et les pistes possibles pour que des études sur des expériences réussies soient partagées avec tous, ont aussi été formulées. L'utilisation de réunions virtuelles a permis aux membres qui n'étaient pas habitués à de tels systèmes techniques d'être mieux équipés et a ouvert de nombreuses possibilités pour le travail de StreetNet International avec les affiliés, ainsi que pour le travail des affiliés avec leurs membres. Il semble qu'il y ait beaucoup d'intérêt pour la planification d'activités visant à renforcer la reprise économique et à étendre la protection sociale aux vendeurs de rue à plus long terme.

La dynamique régionale fonctionne pour l'essentiel très bien, avec des flux et des fréquences de réunions mensuelles. L'Asie a encore du mal à trouver un point focal régional qui travaillerait bien, mais les autres régions fonctionnent de manière tout à fait satisfaisante. L'adaptation des membres au système de réunions en ligne et la constance des réunions et des communications ont amené les leaders à un niveau de qualité supérieure en matière de contribution et d'interaction, offrant un environnement d'échanges, d'évaluation des problèmes ensemble et de compréhension du travail dans la région comme une force collective. Cependant, les organisations ont encore des difficultés à repenser leur travail au-delà de leur propre cohérence et à planifier des actions régionales.

Enfin, la guerre russe contre l'Ukraine, qui a commencé en février 2022, a eu un impact considérable sur la région de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale, en modifiant les priorités et en affectant considérablement les économies des pays concernés. Cela aura des conséquences négatives à long terme sur la situation des travailleurs de l'économie informelle et sur la protection de leurs droits.



Vendeurs mobiles au Brésil, 2022. Photo par Andressa Ocker.

Ces années ont été difficiles, marquées par des revers et par peu de progrès dans le secteur. Cependant, le **thème du travail décent pour les travailleurs de l'économie informelle apparaît de plus en plus à l'ordre du jour politique des pays.** Nous pouvons également attester que les affiliés sont mieux préparés à utiliser les ressources disponibles, plus conscients de ce dont ils ont besoin pour se renforcer et quel devrait être le rôle de StreetNet à cet égard. Nous pouvons également constater plus d'unité et d'interaction entre les affiliés, ainsi qu'un niveau d'engagement plus élevé envers StreetNet International.

Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine du renforcement des capacités, du plaidoyer, de l'organisation et de la mobilisation des ressources pour que les affiliés et les leaders des vendeurs de rue puissent influencer les processus d'élaboration des politiques aux niveaux local et national. Néanmoins, **nous notons des réalisations et des avancées importantes dans la compétence organisationnelle, et elles sont une raison de reconnaissance du travail acharné, accompli par nos leaders et nos affiliés dans leur ensemble.**



Dans 10 ans, je vois StreetNet comme une très grande organisation, qui aura plus de membres et d'affiliés et pourra gagner le cœur et l'esprit des travailleurs de l'économie informelle.

Angélique Kipulu | Membre du Comité exécutif | LDFC - RD du Congo

Rejoindre StreetNet

Si vous êtes une organisation représentative et démocratique de vendeurs informels, ayant une politique interne claire et comptant au moins 500 membres, vous pouvez postuler pour rejoindre StreetNet !

Contactez-nous pour accéder au formulaire de demande d'affiliation et nous lancerons le processus d'examen de la demande. Toutes les candidatures seront examinées par le Comité exécutif de StreetNet.

Contactez-nous à:

media@streetnet.org.za



STREETNET INTERNATIONAL 2023

 media@streetnet.org.za

 +351 938 291 185

 www.streetnet.org.za

 @StreetNetInternational

 @street_net_international

 @Streetnet1

Photo credit: Andressa Ocker, Brazil, 2022.

